Envoyé en préfecture le 16/12/2025
Reçu en préfecture le 16/12/2025
Publié le
ID : 029-200062974-20251215-25121505-DE

MILIZAC GUIPRONVEL

Séance du 15 DECEMBRE 2025

Date de convocation : 4 décembre 2025
Nombre de conseillers en exercice : 29 présents ou représentés : 27

Etaient présents :

Bernard QUILLEVERE, Maire, Sylviane LAI, Maire déléguée de Milizac, Laurent ABASQ, Maire délégué de Guipronvel, Marie-Jeanne MARC, Bernard BRIANT, Gaëlle AUFFRET, Adjoints au Maire, Stéphane BEGOC, Yohann CARADEC, Hubert DENIEL, Nathalie DERRIEN, Gwenn DESPLANCHE, Michel LABBE, Nathalie LE CALVE, Anthony MINOC, Eric PALLIER, Florence PHILIP, Peggy ROZYNEK, Danielle SANJOSE, Agnès KERBRAT, Céline LAMOUR, Conseillers Municipaux.

Formant la majorité des membres en exercice

Absents et Pouvoirs :

Véronique PROVOST, pouvoir à Gaëlle AUFFRET
Jean-Pierre LANDURE, pouvoir à Marie-Jeanne MARC
Elisabeth LE BERRE, pouvoir à Stéphane BEGOC
Olivier CAVEAU, pouvoir à Hubert DENIEL
Jean-Christophe PICART, pouvoir à Bernard QUILLEVERE
Erwan GAGNON, pouvoir à Céline LAMOUR
Céline KEREBEL, pouvoir à Agnès KERBRAT
François KERNEIS
Nathalie PERROT

Secrétaire de séance : Gwenn DESPLANCHE

25.12.15.05 ENVIRONNEMENT – SENSIBILISATION FAUNE LOCALE – CESSION D'UN POSTE TOUR – CONVENTION AVEC LE SDEF

La Commune mène depuis plusieurs années des projets de sensibilisation du public autour de la découverte de la faune et de la flore locales. Elle a ainsi récemment mis en place un circuit d'interprétation le long de la rivière du Garo, dont la zone humide ceinture le bourg de Milizac.

Le souhait est aujourd'hui de développer un second projet dans le secteur de Guipronvel. A ce titre, au lieudit Kernevez, l'intérêt se porte sur la valorisation d'un ancien poste-tour électrique désaffecté, afin d'en faire un refuge animalier.

Située sur une emprise du domaine privé de la commune (cadastrée 29076 ZA 16), cet ouvrage est la propriété du SDEF. Une note d'intention, ci-jointe, a été transmise à ENEDIS puis relayée au syndicat départemental afin d'expliciter notre projet : valorisation extérieure, aménagement de nichoirs/dortoirs à animaux à l'intérieur, tables de lecture dont l'une pourrait, pourquoi pas, être consacrée à l'histoire du poste à laquelle le service communication d'ENEDIS pourrait apporter son éclairage (date de construction, fonction, …).

Cette cession s'effectuerait à titre gratuit à la condition :
- Informer ENEDIS et le SDEF de l'avancée du projet ;

1 route de Milizac
Guipronvel 29290 Milizac-Guipronvel
T 02 98 07 90 31 F 02 98 07 97 29 M mairie@milizac-guipronvel.bzh

Envoyé en préfecture le 16/12/2025
Reçu en préfecture le 16/12/2025
Publié le
ID : 029-200062974-20251215-25121505-DE

- Inviter ENEDIS et le SDEF aux manifestations publiques liées au projet (inauguration, point presse, etc.) ;
- Apposer le logo d'ENEDIS et du SDEF sur les supports de communication du projet (communiqué de presse, plaquette, web...) ;
- A faire mention de la nature originelle de l'ouvrage.

Il appartiendra aux élus du prochain mandat de se prononcer sur la mise en œuvre de cette valorisation.

Il vous est proposé :

- de procéder à l'acquisition de cette cabine-haute à titre gratuit ;
- d'autoriser Monsieur Le Maire à signer une convention de cession d'ouvrage de distribution publique d'électricité et tout document afférent.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'adopter les dispositions décrites ci-dessus à l'unanimité.

MILIZAC-GUIPRONVEL, le 15 décembre 2025

LE MAIRE

Bernard QUILLEVERE